

Initiatives ministérielles

que le nord de l'Ontario a bénéficié de taux spéciaux pour les ponts et que l'est du Canada a bénéficié d'avantages spéciaux en vertu de la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes, de la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique, ainsi que du tarif de l'Est.

Pour reprendre la formule stupide du gouvernement à l'égard de l'Accord de libre-échange, je dirai que ces tarifs visaient à offrir des chances égales à tous nos agriculteurs. Les agriculteurs de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande doivent faire acheminer leur grain sur une distance d'environ 200 milles pour atteindre le port le plus proche. Les pays de la Communauté économique européenne doivent les faire acheminer sur une distance de quelque 300 ou 400 milles, mais ils disposent à cette fin d'un énorme réseau de canaux. Les États-Unis disposent également, pour acheminer les grains, d'un énorme réseau de canaux, dont l'un, d'une longueur de plus de 100 milles, aboutit à Galveston, au Texas. Ainsi, le régime d'aide aux transports devait permettre aux agriculteurs canadiens de faire acheminer leur grain vers les différents ports d'expédition de notre pays où ils pourraient, dans des conditions à peu près équitables, soutenir la concurrence étrangère. Depuis 1981, nous avons assisté à la ruine progressive de ce régime.

L'utilité et la pertinence du tarif de l'Est se justifient aujourd'hui tout autant qu'elles le faisaient à l'origine. C'est un autre coup bas porté aux céréaliculteurs de l'Ouest et à nos concitoyens de Saint John et de Halifax. Si je dis cela, c'est qu'à compter du 1^{er} avril de l'année dernière et pour les trois prochaines années financières, les agriculteurs de toutes les régions du pays devront payer 1,677 milliard de dollars de plus par suite de la décision du gouvernement fédéral de mettre fin à son aide et d'abolir certains programmes comme par exemple le tarif de l'Est.

Le gouvernement fédéral a éliminé le programme de remise en état des tronçons secondaires. Dans l'ouest du Canada, il y a 2 000 milles de voies ferrées qui ont besoin d'être réparées et complétées; il y a le régime des prêts relatifs aux produits agricoles; il y a enfin les 7 millions de dollars de la Commission canadienne du lait. Dans le cas de l'assurance-récolte, les agriculteurs ont versé 90 millions de dollars l'année dernière et devront verser 110 millions de plus pour l'année prochaine ou l'année en cours.

Les céréaliculteurs de l'Ouest devront, en outre, payer 27 millions de dollars de plus au titre des taux d'intérêt et des paiements anticipés. La contribution des producteurs à la caisse de stabilisation du grain de l'Ouest augmente d'environ 91 millions de dollars chaque année pendant les trois années en question. Les transferts à la caisse de réserve de l'amélioration du réseau ferroviaire et le système de double prix du blé qui, disons-le, ne coûtait pas un sou au gouvernement, ont forcé les consumma-

teurs de grain destiné à la fabrication de céréales, de pain et des pâtisseries à payer un prix plus élevé pour le grain consommé au Canada. Le système de double prix ne coûtait rien au gouvernement mais il l'a annulé.

Or ce système rapportait 200 millions de dollars par année aux producteurs céréaliers de l'Ouest au cours d'une année récolte moyenne. L'année dernière, la somme en question a été bien inférieure à cela à cause de la mauvaise récolte. Cela ne coûtait absolument rien au gouvernement ni aux contribuables. Nos vis-à-vis ont déclaré que les meuneries et les boulangeries étaient durement frappées. Ce sont des inepties. On a réduit le prix du grain consommé au Canada. Quelqu'un a-t-il remarqué que le prix des pâtisseries et du pain avait baissé? C'est loin d'être le cas. Cette mesure était censée aider les meuneries et les boulangeries, mais les intéressés ont maintenu leurs prix au même niveau ou les ont même augmentés et ils ont gardé l'argent au lieu que ce soient les céréaliculteurs qui en bénéficient.

J'ai écouté le député de Halifax poser des questions stupides. Il ne connaît absolument rien à la question. Je voudrais également dire. . .

M. Crosby: Que connaissez-vous du porc?

M. Benjamin: Plusieurs centaines d'emplois seront menacés aux terminaux céréaliers de St. John et Halifax et aux meuneries de Dover. Nous serons encore moins en mesure d'exporter du grain de meunerie et de la farine. À la suite de la disparition du programme en question, on en est arrivé au point où les producteurs agricoles des provinces de l'Atlantique réclament maintenant une exemption du même genre que celles offertes en Colombie-Britannique pour ce qui est du maïs américain importé au Canada pour nourrir les animaux. Les intéressés veulent également importer des céréales fourragères, de l'avoine, de l'orge et du blé de l'Europe de l'Ouest. Or, il leur en coûte moins que pour faire venir les denrées en question de l'ouest du pays. On trahit ainsi la province et la ville du député.

Lorsque dans un pays comme le nôtre, qui produit le meilleur grain du monde, on force nos éleveurs de la région de l'Atlantique à envisager maintenant de faire venir du maïs des États-Unis et des céréales fourragères de l'Europe de l'Ouest, c'est que les choses ne tournent vraiment pas rond. Il y a un autre point que je voudrais soulever au sujet des subventions. Les pays de la Communauté économique européenne subventionnent leurs céréaliculteurs, pour les exportations à l'extérieur de la CEE, à raison de 20 \$ à 30 \$ la tonne, et les Américains, en vertu de leur programme pour stimuler les exportations, à raison de 12 \$ à 18 \$ la tonne. Les pays de la CEE le font au moins honnêtement. Ils n'utilisent pas à cette fin les recettes de l'impôt. Ils perçoivent une taxe semblable à celle sur les produits et services. C'est à cause de cette taxe dite à la valeur ajoutée que les prix à la consommation, aux niveaux du gros et du détail, sont